

20100528_DL_06

OBJET :
Compte de gestion 2009

Date de convocation :
17 mai 2010

Date de séance :
28 mai 2010

Date d'affichage : cf. AR de
dépôt en préfecture

Membres en exercice : 33

Membres présents : 11

Membres votants : 11

Quorum non nécessaire
Suite réunion 17.05.2010

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures
d'ouverture du syndicat
mixte :**

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix, le 28 mai à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-François VASSEUR, Président

Etaient présents : Jean-François VASSEUR, Jean-Marie BLONDELLE, Michel CAPON, Sébastien HARDY, Olivier JARDE, Marion LEPRESLE, Dominique MAGNIER, Jean-Luc PETIT, Jean-Claude RENAUX, Jean-Pierre TETU, Michel WATELAIN.

Secrétaire de séance : Jean-Claude RENAUX

Considérant les chiffres du Compte Administratif propres à l'exercice 2009 et ceux du Compte de Gestion 2009 de Monsieur le Trésorier d'Amiens Municipale,

LE COMITE SYNDICAL

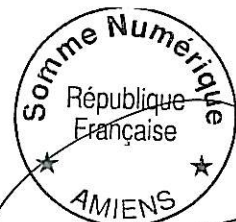
- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu le compte de gestion 2009,

DELIBERE

ARTICLE 1 : le compte de gestion 2009 est arrêté.

ARTICLE 2 : Monsieur Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait à Amiens, le 7 juin 2010



Le Président